

**PROCES VERBAL de
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 mars 2017**

Présents : 17
Pouvoirs : 22, valides 17 (1 par présent)
Présents et Représentés : 34, le quorum est atteint.

La séance débute à 17h30 à la Maison Daudet, Draveil.

➤ **Rapport moral 2016 présenté par le président Alain Reuge :**

Contexte militaire toujours difficile
(Sources : Dépêches internationales et rapport AI)

L'instabilité s'est étendue depuis le nord jusqu'au centre du Mali. À la mi-mai, le groupe armé Ansar Eddine a abattu cinq membres tchadiens des forces de maintien de la paix et en a blessé trois autres au cours d'une embuscade à 15 km au nord d'Aguelhok, dans la région de Kidal, à l'est du pays. Plus tard dans le même mois, un membre chinois des forces de maintien de la paix a été tué et d'autres ont été blessés au cours d'une attaque contre un camp de la MINUSMA dans la ville de Gao, dans le nord-est du pays. Cette attaque a été revendiquée par AQMI.

En juin 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) jusqu'en juin 2017. Plus de 10 000 soldats de maintien de la paix étaient stationnés dans le pays. En raison du conflit, plus de 135 000 Maliens restaient réfugiés dans les pays voisins.

Les attaques de groupes armés contre la MINUSMA se sont multipliées. Plus de 62 attaques ont ainsi été menées durant l'année, tuant 25 membres des forces de maintien de la paix et six civils qui travaillaient pour l'ONU. Des mines terrestres utilisées par les groupes armés ont tué et mutilé des civils ainsi que des membres des forces de maintien de la paix et des forces de sécurité.

En juillet, 17 soldats ont été tués et 35 autres blessés au cours de l'attaque d'une base militaire dans le centre du Mali. La ville de Kidal, dans le nord du pays, est restée aux mains de groupes armés. La mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger, signé en 2015, a été entravée par la prolifération des groupes armés. En juillet, à la suite de plusieurs attaques perpétrées notamment dans le nord et dans la capitale, Bamako, les autorités ont décidé de maintenir l'état d'urgence jusqu'en mars 2017.

Elections communales au Mali

Les élections locales, reportées une troisième fois le 25 octobre 2015 avec une modification de la constitution, se sont finalement déroulées le 20 novembre 2016. Cette élection s'est faite en un seul tour.

Sur la commune de Sandaré, (31 268 habitants) :
10 652 inscrits ; 5 274 votants ; 4 966 exprimés soit un taux de participation 49,51%
23 sièges à pourvoir pour 5 listes : la liste en tête 1402 voix (7 élus), la seconde 1399 (6 élus) puis 3ème (4 élus) 4ème (3 élus) et 5ème (3 élus).

L'exécutif de la commune :

- M Mahaty KONATE, maire de la commune rurale de Sandaré, fils de l'ancien président de comité de jumelage, venu à Draveil en 1995 ;
- M Niama COULIBALY de Sécouréni, Premier adjoint

- M Oumar KONATE de Sandaré 2^{ème} adjoint, enseignant
- Mme Ténimba SOUCKO de Sandaré 3^{ème} adjointe, femme de l'ex-député.

Rapport moral voté à l'unanimité.

➤ **Rapport d'activités 2016**

1. Réunions Trans Aide à Draveil

- **Le conseil d'administration** de Trans Aide s'est réuni 8 fois en 2016 les 6 janvier, 11 février, 23 mars, 18 mai, 14 juin, 1er septembre, 9 novembre et 13 décembre essentiellement à la maison des Associations de Draveil. L'assemblée générale s'est tenue le 10 avril 2016.

Des groupes de travail spécifiques ont concerné différents dossiers : relations avec les scolaires, les publications et éditions, les dossiers eau, les expositions, les suivis financiers, les demandes de subvention...

Trans Aide a été présent aux manifestations draveilloises notamment au **Forum des associations** (11 septembre) mais le Carrefour des cultures et la Brocante ont été annulés.

Une mission à Sandaré a été effectuée été 2016 par Salimata avec l'appui du réseau DDN (Ali B.Silla).

Trans Aide a participé aux **réunions et/ou AG d'autres associations draveilloises** (UAGD, Jumelages, Maison Daudet, Crédit mutuel, ...).

Trans Aide a réalisé des **articles** pour le bulletin municipal « Vivre à Draveil – VAD ».

2. Vingt ans du Jumelage entre Sandaré et Draveil

La commune de Sandaré a été à l'honneur : Une délégation de six personnalités de Sandaré a répondu à l'invitation de la ville de Draveil et a été reçue entre le 6 et le 14 février 2016.

Un serpent sans tête n'est qu'une corde (Proverbe malien)

Les maires de Sandaré et Draveil, Monzon Aly Coulibaly et Georges Tron, accompagnés de leurs adjointes respectives Cécile Vic et Sokona Coulibaly, ont renouvelé le 7 février 2016 le serment de jumelage du 2 avril 1995. La cérémonie s'est teintée de solennité lors de la diffusion des hymnes nationaux et la montée des couleurs devant l'hôtel de ville. Les discours ont rappelé avec émotion les difficultés et drames vécus tant en France qu'au Mali au cours de l'année 2015. Ce recueillement partagé a laissé place à un repas typique malien préparé par Salimata, repas festif et convivial qui a réuni les sandarais vivant en Ile de France.

Mieux vaut voir qu'entendre (Proverbe malien)

Le serment de jumelage signé le 7 février 2016 reflète la grande richesse des échanges. Les communes de Draveil et de Sandaré sont conscientes de la nécessité d'œuvrer pour un développement durable en Afrique comme en Europe et ont renouvelé l'engagement solennel de conforter et développer des liens entre les municipalités, entre leurs habitants, avec les ressortissants de Sandaré vivant en France, pour aller toujours plus vers une meilleure compréhension mutuelle.

Programme de la visite

La délégation accueillie chez des adhérents, outre la partie officielle et protocolaire a visité l'exposition des artistes au Château de Villiers, **la mosquée de Draveil**, un maraicher bio, l'usine des déchets recyclables ou non de Vert Le Grand, la maternelle et l'école primaire de Jules Ferry, la crèche « Pomme de reinette », une visite guidée de Draveil avec Annick Fort en mini-bus. Une rencontre avec le collègue A.Daudet en vue de renouer une relation de jumelage appareillage.

Une réunion de travail à Evry avec le département sur le réseau EDDN. Une réunion avec nos experts d'E.S. Georgette Soudrie, sur le maraichage, Jean-Pierre d'Haennens sur l'eau et les adductions d'eau potable. Un CA avec la présence de Jean-Luc Gaget (E.S) et Alice Plée (E.S).

Une visite au 2^{ème} étage de la Tour Eiffel et une visite du Jardin des plantes avec la grande galerie, la minéralogie puis la grande mosquée. Une rencontre avec le député Romain Colas.

En final un repas offert par la municipalité avec le Maire et quelques élus avec échanges de cadeaux pour chacun. Une semaine inoubliable pour tout le monde.

3. L'exposition au château de Villiers – Echanges scolaires

L'exposition « Rencontres africaines » de 11 artistes s'est tenue au château de Villiers du 4 au 14 février 2016. Son bilan culturel est à nouveau remarquable : nous avons accueilli 34 classes soit 767 élèves avec 103 accompagnateurs. Les visites sont toujours limitées par le plan « Vigipirate Alerte attentats ». Nous avons eu par ailleurs 561 visiteurs toujours admiratifs pour cette 21^{ème} exposition.

Le collège Delacroix, l'école primaire Jules Ferry et la maison de quartier Danton ont offert à cette occasion **des spectacles de musique et danse** : le mercredi matin, l'école de Jules Ferry et le collège Delacroix ont organisé un spectacle pour la délégation malienne et le mercredi après-midi, il y a eu un spectacle avec le conteur chanteur Cissoko qui a joué avec de instruments de percussion avec des enfants de Draveil. Conteurs et musiciens en résidence à la Maison Daudet ont complété ce temps d'échange et de partage des cultures.

Les échanges scolaires se poursuivent sur l'année scolaire 2016-2017 avec une correspondance mise en place avec au Mali, l'appui des enseignants (écoles primaires de Sérédji et de Sandaré village et collège de Sandaré) et de la municipalité de Sandaré. En France, avec l'école Jules Ferry en particulier et le CLAS de Danton, grâce à la coordination d'Annie Levrey. Ces échanges de courrier se font par porteurs.

4. Publication et communication

Dans le cadre de cette année marquant les 20 ans du jumelage entre Draveil et Sandaré, **25 tableaux** (format A1) ont été réalisés et finalisés sous la coordination de Henry Autissier et Jean Soudrie avec des objectifs pédagogiques, de mémoire et bilan, et d'outils de communication pour les différentes manifestations sur la ville ou dans les écoles de Draveil.

Une partie de l'exposition au Château de Villiers a mis en valeur ce travail. Une partie des panneaux a été également utilisée pour la fête des associations en septembre.

Une publication format A5 a été réalisée à partir de ces tableaux, offerte aux personnalités et vendue lors de nos manifestations.

5. Réunions Trans Aide en Essonne et Ile de France

- Trans Aide a poursuivi ses relations avec les **ressortissants de Sandaré** et avec la diaspora malienne d'Ile de France.
- Trans Aide, adhérente **d'Essonne-Sahel** (avec trois représentants Michel G, Nicole V et Alain R) a participé aux cinq conseils d'administration d'E/S et à l'assemblée générale.
- Trans Aide (essentiellement représenté par Michel G.) a participé aux deux réunions organisées par le **Conseil départemental de l'Essonne** dans le cadre de sa politique de coopération internationale.
- Trans Aide a participé **aux réunions d'Essonne Diéma Douentza Nioro-du-Sahel (EDDN)**, axées sur un audit d'amélioration et de renforcement du réseau.

6. Missions des délégations en France et Mali

Mission de la coordination DDN Mali en Essonne du 23 mai au 6 juin 2016

Mission à Bamako (Mali) du 3 au 11 octobre 2016 avec une délégation essonnienne composée de Christel Tschaeglé, CD91 (Cheffe de service), Renaud Delabarre, CD91 (cellule technique EDDN),

Jean-Luc Gaget, E-S (Président), Michel Gruber, E-S (vice-président), Alain Prat, (représentant des communes jumelées) , Alice Plée, E-S (chargée de mission).

Mission du réseau DDN en Essonne du 7 au 14 novembre 2016. La délégation était composée de Moussa CAMARA, chef de file du réseau DDN, Tyoubado DICKO, Vice-président du Conseil de Cercle de Douentza, Makan KOMA, Vice-Président du Conseil de Cercle de Diéma, Batou CISSOKO, Président de l'intercollectivité UCD-Benso, Monzon A. COULIBALY, Maire de Sandaré (cercle de Nioro du Sahel), Aly Badara SYLLA, Coordinateur Réseau EDDN au Mali, Nouhoum M'Babi DICKO, chargé d'appui technique.

Nous avons ainsi pu accueillir le **maire Monzon A. Coulibaly le 9 novembre 2016** qui dans une soirée regroupant adhérents et ressortissants, nous a donné une vision de ses trois mandats d'élu dans la commune de Sandaré et de ses rapports avec TransAide.

7. Réalisation à Sandaré en 2016

- Le programme « Eau et assainissement » lancé par le CD91 et l'Agence de l'Eau Seine Normandie - AESN en 2015 a retenu le dossier de **réalisation d'une Adduction d'Eau Potable (AEP) pour le village d'Assatiémala** sur une proposition du maire de Sandaré, M Monzon Coulibaly. Dans sa lettre du 19 janvier 2015, il précisait que « les 3 adductions d'eau [déjà réalisées] ont mené une véritable révolution dans la commune de Sandaré. »

Assatiémala est un des 23 villages de la commune de Sandaré, 3 109 habitants en 2016 (projection d'après le chiffre global du recensement communal) - 82 familles. Assatiémala est un des 3 chefs-lieux de secteurs de la commune avec le projet d'un centre de santé communautaire, d'un centre secondaire d'état civil et d'un groupe scolaire (primaires et collège). Enfin Assatiémala dispose de forages à haut débit.

TAD s'est engagé dans ce dossier avec l'appui de la **diaspora de Sandaré**. La réalisation est effective depuis novembre 2016 (5^{ème} village alimenté sur 23 dans la commune de Sandaré) et la réception provisoire réalisée. Le point financier est pour l'instant bouclé avec une avance de Trans Aide pour le compte des Ressortissants de Sandaré en France. La réception définitive et la transmission des derniers justificatifs en attente, mais devraient intervenir prochainement.

Un tiers de la population de Sandaré a maintenant de l'eau potable, diminuant ainsi le risque de maladies hydriques.

Discussion :

- Remerciements à J.P. Chusseau pour la qualité de l'accueil des enfants des écoles de Draveil lors de l'exposition de la semaine africaine et à Geneviève Gitton présente tous les matins.
- La situation au Mali étant encore difficile, il n'est donc pas possible d'aller à Sandaré. Seules des délégations officielles peuvent se rendre à Bamako.
- Pour les projets à venir, les priorités affichées par l'ancienne majorité concernaient les études pour un barrage à Kossoumalé et pour un micro barrage dans le village de Madina Sécouréba, situé à 3/4h de piste de Sandaré, village donc éloigné et difficile d'accès.
- Le CD91 a validé une subvention de 9 450 € pour ces deux projets sur le programme 2016-2018.
- Cependant une nouvelle équipe communale a été élue à Sandaré, il faut donc connaître leurs priorités, quand ils vont mettre à jour le Plan de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune. Il est important aussi d'apprendre à connaître cette nouvelle équipe. Il faut aussi leur laisser le temps de prendre possession des dossiers.

- Le SYCOTEN qui rassemble les communes + le cercle de Nioro a développé un plan de travail sur l'eau pour les écoles (bornes fontaines) ainsi qu'un centre d'apprentissage pour le maraichage. Les projets étaient financés par l'Île de France mais la convention arrive à terme et ne sera pas renouvelée. Actuellement, tous ces projets sont en attente. Les Cercles pourraient les financer mais actuellement ils manquent de moyens.
- L'ancien maire M. Monzon Coulibaly, est prêt à aider la nouvelle municipalité si la demande lui est faite.
- Michel rappelle qu'un Suivi Technique et Financier (STEFI) pour chaque AEP a été mis en place, même si ce suivi semble partiel. (Qu'en est-il de l'entretien des châteaux d'eau ? les peintures alimentaires intérieures ne semblent toujours pas refaites, malgré les alertes régulières...)
- Le comité de gestion de l'eau potable, qui a délégué de la commune, doit suivre ces dossiers. Les AUEP doivent fonctionner en autofinancement. (Celle de Sandaré a ainsi autofinancé la solarisation de l'AEP de Sandaré Village).
- Un centre de formation professionnelle (pour l'ensemble du Cercle) a été ouvert à Nioro du Sahel pour le maraichage. Actuellement, le dossier est suivi en France pour ES par Georgette Soudrie (qui travaille aussi sur des dossiers de ressources numériques). Essonne Sahel est intervenu dans le lancement et la mise en place de cette opération. Deux sandaraises ont profité de cette formation sur le maraichage. TAD paiera la formation pour ces deux maraîchères (de l'ordre de 390€).
- Les correspondances restent encore difficiles. Les accès internet sont encore très limités. Comment améliorer cet accès pour la population ? L'usine existant à Sandaré possède une connexion 3G par satellite. Peut-on étudier un cyber café par exemple dans les locaux de la Radio rurale à Sandaré ? Ou une approche a été citée avec la Fondation Orange Mali pour une liaison satellite dans les 13 groupes scolaires de la Commune ? (Pas de retour à ce jour)
- Question : lien entre Essonne-Sahel (ES) et TAD ? ES permet de mutualiser les dossiers de demande de financement auprès du Conseil Départemental. TAD est une association adhérente à ES dont Michel Gruber est vice-président. Une demande d'aide sera faite à ES.

Rapport d'activités voté à l'unanimité.

➤ **Rapport financier présenté par le trésorier adjoint Dominique Capoen (Yvette excusée)**

Les comptes 2016 et le projet 2017 ont été distribués en début de séance (voir copie jointe).

• **Bilan 2016 :**

- Les recettes proviennent des différentes journées associatives où TAD est intervenu (la journée des associations, la semaine africaine).
- Dons et cotisations : 2 974.67 €.
- Les subventions de la commune de Draveil : 5 000 € (dont 2000€ pour la venue de la délégation malienne lors du 20^{ème} anniversaire du jumelage, en complément de 2000€ en 2015). La venue de la délégation (6 personnes pendant 6 jours) a coûté au total 10 000€ à TAD, en valorisant le travail les repas et l'hébergement des bénévoles de TAD. Ce total a été équilibré par les subventions (dont une partie par le Comité de Jumelage), les réserves et les sandarais.

Toutes les dépenses pour l'AEP d'AT ont été payées en 2016 (la participation de TAD s'étalait sur les trois dernières années). Les ressortissants des communes de Sandaré ont versé 6000€ en janvier 2017. Ils leur restent donc 4630€ à verser. Actuellement, TAD a avancé l'argent. Les ressortissants directs du village d'AT ont participé à hauteur de 1200€.

La semaine africaine a permis de dégager 2000 € de bénéfice. Outre ce bénéfice, on peut constater l'importance de cet échange culturel avec les draveillois et la participation très active des écoles primaires de la ville.

Rapport financier voté à l'unanimité.

- **Projet budget 2017 :**

Recettes / dépenses : (élaboré par le CA sortant)

L'association est informée d'une aide financière de la Mairie de Draveil de 3 000 € sur le budget 2017 pour poursuivre les financements :

- D'appui au clos d'enfants ;
- D'aide à la coopérative scolaire ;
- Pour la formation maraichère ;

L'association a reçu 1 000€ de la réserve parlementaire de R. Colas (député) et environ 1 200€ de dons de l'association DVI (Quartier de la Villa) qui a cessé son activité.

Le Conseil Départemental 91 a prévu de verser 9 450€ pour les dossiers d'étude **du bas fond** à Kossoumalé et **l'étude** du micro barrage de Madina Sécouréba (programme 2016-2018).

- La cotisation pour les adhérents (20€) a été reconduite.

Discussion :

- Dans quelles mesures TAD a les moyens de suivre ces dossiers ? Il est difficile de trouver des prestataires compétents. Les dossiers techniques et de financement ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Il est dans un premier temps important de récupérer les informations sur les études existantes. De plus, les ressortissants doivent s'impliquer davantage dans ces dossiers.
- L'eau est une priorité sur Sandaré mais d'autres pôles sont importants tels que le maraichage, la communication...
- **TAD a aussi été sollicité pour la construction d'un collège à Makana ; Mais cette demande est une démarche à l'initiative des ressortissants de ce village auquel TAD ne peut apporter son appui sans un accord du conseil communal de Sandaré.**

Projet budget 2017 : 1 contre ; 2 abstentions ; voté à la majorité.

➤ **Election au Conseil d'Administration:**

- Fin de mandat 2016 : Nicole Vallée et Dominique Capoen.
- Pas de nouvelles candidatures.
- Nicole Vallée et Dominique Capoen se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée Générale à 19h00

Un apéritif convivial a clos cordialement cette réunion, en remerciant la Maison Daudet qui accueillait les travaux de cette assemblée Générale de Trans Aide Draveil.